



A.S.B.L. Région Hainaut

PV de l'Assemblée Générale :	Samedi 16 février 2019
------------------------------	------------------------

MEMBRES COMITE REGIONAL
-------------------------

PRESENTS :	M Jean DAUGE – Président Mmes Ariane COURTOIS – Nicole LALLEMANT MM Jean JACQUART – Roland MORELLI – Michel WILLEMS
EXCUSES :	M Nicolas HAUTEM
ABSENTS :	

MEMBRES PARLEMENTAIRES
------------------------

PRESENTS :	M Michel KOGELS
EXCUSES :	
INVITE	M Jean FRERE

**Clubs présents**

3001 VAUTOUR TC – 3002 RAECT MONS – 3005 RTC ATH – 3006 RTC BAUDOUIROIS – 3010 R CHAPELLE TC – 3011 TC BOIS DU PRINCE – 3012 R DRIVE CLUB GILLY – 3016 TC FONTAINOIS – 3018 RTC TOURNAISIEN – 3020 SENEFFE TC – 3025 TC TUBIZE – 3026 TC PERUWELZ-BONSECOURS – 3027 RTC NIMY – 3028 TC MONT S/MARCHIENNE – 3032 RTC LOUVIEROIS – 3034 TC SIRAUT – 3038 TC MANAGE – 3041 TC DE THUIN – 3044 SMASHING CLUB LE ROEULX – 3045 RTC MORLANWELZ – 3049 TC HAVRE – 3053 TC DE BERTRANSART – 3058 TC ELLEZELLES – 3061 TC DU COLOMA – 3064 TC D'ENGHIEN – 3075 TC MOULIN A PAPIER – TC CHEMINOTS ST GHISLAIN – 3099 TC DE QUAREGNON – 3108 TC DE BELOEIL

**Clubs représentés**

3013 KAIN TC – 3022 RTC HOUDINOIS – 3029 TC SAINT LO – 3046 TU MOUSCRON – 3079 TC PEUPLIERS ATH – 3081 TC SONEGIEN – 3102 TC MONTAGNARD – 3103 TC PLAINCHAMP – 3106 TC MOUSCRON

**Clubs excusés**

3015 R SMASHING CLUB NIVELLOIS – 3059 TC RESSAIX – 3068 TC KALYPSO - 3078 TC LAUSPRELLE ACADEMY – 3084 TC VENERIE

**Vérification des pouvoirs des délégués**

Nombre de clubs présents ou représentés : 38

Nombre de voix : 222 voix sur 372

**Approbation du P.V. de l'A.G. du 15.12.2018**

Pas de remarque

**Allocution du Président**

Monsieur Jean DAUGE – annexe 1

**Rapport de la secrétaire**

Madame Ariane COURTOIS – annexe 2

**Rapport du trésorier**

Monsieur Roland MORELLI – annexe 3

**Rapport du Président de la Commission Critérium Jeunes**

Monsieur Alain VALENTIN – annexe 4 (lu par le Président)

### **Rapport de la Présidente de la Commission Critérium Adultes**

Madame Nicole LALLEMANT – annexe 5 (lu par le Président)

### **Rapport du Président de la Commission d'Arbitrage**

Monsieur Roland MORELLI – annexe 6

### **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Monsieur Luc VANDEVILLE – annexe 7

### **Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes**

Approbation à l'unanimité

### **Approbation du budget de l'année en cours**

Approbation à l'unanimité

Roland MORELLI répond aux questions des représentants de clubs

### **Nomination des vérificateurs aux comptes**

MM Alexis BULTERIJS et Luc VANDEVILLE sont nommés vérificateurs aux comptes pour 2019

### **Approbation des modifications au ROI**

Modification de l'article 12 Bis tel que présenté à l'AG : à partir de 2020, durant la période s'étendant de la **1<sup>ère</sup> semaine de juillet à la dernière semaine d'août, un cercle (club) ...** (voir ROI en pièce jointe)

### **Elections**

3 votes nuls

Sont élus : Ariane COURTOIS (219) – Roland MORELLI (217) – Michel KOGELS (183)

N'est pas élue : Cindy VINCENT

### **Divers**

- Roseline COTON qui s'occupe du « DOUBLE DAMES ETHIAS » explique aux clubs ce que cela représente et les modalités de participation à cette compétition amicale.

Elle demande que soit faite une publicité dans les clubs.

En 2018, 9 équipes du Hainaut ont participé à cette manifestation qui se déroulera encore au TC GERONSART.

Les infos détaillées seront publiées sur le site du Hainaut.

- Roland MORELLI rappelle la réunion qui sera organisée pour les JA **LE MARDI 12 MARS 2019 à 18.30 HEURES** au Centre Armand CROMBEZ – MONS.

En pièces jointes, 5 fichiers importants pour la gestion des clubs.

Le délai est prolongé jusqu'au 30 septembre 2019 pour UBO

Si vous avez besoin d'explications complémentaires, vous pouvez contacter Roland MORELLI par mail : [roland.morelli@skynet.be](mailto:roland.morelli@skynet.be).

- Des clubs font remarquer que les compétiteurs ont du mal à s'inscrire en tournoi.

La Région va établir un document avec la marche à suivre pour s'inscrire, il sera repris sur le site internet.

- Paul ROBINET demande s'il y aura bientôt la possibilité d'envoyer un mail aux inscrits pour confirmer l'horaire du match ou toute autre modification.

- Philippe MAIRESSE, enverra un mail reprenant les différents problèmes au niveau informatique.

- Intervention de Thierry DEMAUDE (voir pièce jointe)

Jean DAUGE remercie l'assemblée pour leur bonne attention et au plaisir de vous revoir lors de la prochaine AG

## **Allocution du Président (Annexe 1)**

Chères amies, Chers amis,

L'année 2018 fut importante pour notre Région et pour notre Fédération.

En effet, elle a vu des modifications importantes apportées à la compétition dans notre sport. Cela a demandé énormément d'investissement en temps et en énergie pour tous les membres de notre Comité régional et ceux qui nous représentent dans les différents groupes de travail de la Ligue.

Questions et inquiétudes sont apparues à la découverte de ces profonds bouleversements. Nous avons, je pense, répondu à vos différentes demandes et questions et restons, comme vous le savez, toujours à votre disposition et votre écoute. Je tiens ici à remercier tous les membres de notre Comité régional pour le travail accompli tout au long de cette année et plus particulièrement dans la « vulgarisation » de ces changements apportés au niveau des compétitions. Un merci tout particulier à l'un d'entre eux : Michel WILLEMS qui, ce matin, a assisté à son dernier Comité régional après de nombreuses années consacrées à notre Région en tant que membre du comité régional mais aussi en tant que Président de celui-ci.

Avec les modifications de règlement de classement et des compétitions, l'AFT fonde de grands espoirs sur la relance de la participation aux différentes organisations. Nous avons, toutes et tous, pu constater une baisse de fréquentation, particulièrement dans les tournois et notamment au niveau jeunes. Ce fut la motivation première de cette réforme. Nous devons maintenant « digérer » tout ça. Cette saison d'hiver est mise à profit pour tirer les premiers enseignements. Nous en tiendrons compte pour la saison d'été 2019. Nous avons rencontré en 2018 des difficultés dans la gestion des redevances tournoi à tel point que vous êtes nombreux à ne pas avoir reçu le récapitulatif habituel des sommes dues pour les différentes compétitions que vous avez organisées. Comme vous le savez, la majeure partie de ces montants nous permet d'organiser la remise de prix de fin de saison d'été. C'est pourquoi, dans les semaines qui viennent, vous recevrez le détail de ces arriérés. D'ores et déjà, nous nous excusons pour le désagrément ainsi causé pour des raisons indépendantes de notre volonté. Les mesures ont déjà été prises par le comité régional pour que pareille situation ne se représente à l'avenir. Je veux ici vous remercier d'avance pour votre compréhension pour ce malheureux contretemps.

Les nouveaux règlements du critérium sont à votre disposition sur notre website. Ceux-ci tiennent compte des réformes précitées. Notamment et dorénavant, tous les tournois organisés dans notre Région font partie du Critérium. Celui-ci a donc déjà été lancé en décembre 2018 et courera jusqu'aux Masters 2019 qui se dérouleront au RTC Nimy. C'est avec plaisir que je vous annonce aussi que le Critérium national de simples se déroulera dans notre Région cette année, ce sera au Tennisland Rebecq.

Notre website a fait, comme vous avez pu le remarquer, peau neuve depuis quelques mois. N'hésitez pas à le consulter régulièrement, des informations régulières y sont publiées. Les sites des Régions, comme celui de l'AFT, ont dorénavant la même configuration. L'accessibilité à « Mon AFT » vous permet désormais de plus larges informations, elle est notamment le chemin idéal pour vous inscrire à un tournoi. Dans un avenir proche, d'autres applications vont être développées.

Il me reste, au nom de notre Comité régional, à vous souhaiter la réalisation de vos plus grands souhaits en 2019 pour vous-mêmes et pour vos clubs que vous servez avec dévouement. Merci pour votre implication au bénéfice de notre Région.

Jean DAUGE,  
Votre Président

## **Rapport de la secrétaire (Annexe 2)**

Chères amies, chers amis,  
Chers délégués de clubs,

Quel bilan dresser concernant les interclubs de 2018 ?

Au niveau des interclubs régionaux, un total de 1.261 équipes, soit 939 en adultes, 75 en jeunes filles et 247 en jeunes gens ont participé à ceux-ci.

En divisions nationales ce sont 39 équipes, toutes catégories confondues qui ont sillonné la Belgique, 4 équipes de jeunes gens et 1 équipe de jeunes filles ont quant à eux disputé les interclubs « Ligue ». Félicitations à tous les joueurs qui ont défendu les couleurs de leur club.

Nous avons remporté 5 titres de « Champion A.F.T. » à savoir deux titres au RAECT Mons, deux au TC BOIS DU PRINCE et un titre au TC D'ENGHIEN.

4 titres de « Champion de Belgique » au niveau national se sont ajoutés à ce palmarès, 1 au VAUTOUR TC, 1 au RTC ATH, 1 au R SMASHING CLUB NIVELLOIS et 1 au CT LAVOLEE.

Afin de vous faciliter le travail pour la saison qui s'annonce, voici quelques renseignements qui vous seront utiles. Vous avez rentré vos équipes d'interclubs, vous avez maintenant la possibilité de faire des modifications jusqu'au mercredi 20 février 2019 par mail à mon adresse : a.courtois@aft-hainaut.be

Merci de me renvoyer votre liste de capitaines d'équipes pour le 1 er avril, vous trouverez le formulaire sur le site du Hainaut dans la rubrique « documents » - « interclubs Ethias ». Les listes de force seront automatiquement clôturées le 31 mars 2019, vous ne devez plus me les faire parvenir.

Vous rencontrez un problème informatique, les 2 personnes de contact sont Nicole LALLEMANT et Jean DAUGE.

Pour tout problème d'arbitrage les personnes à contacter sont Christiane DUPONT, Xavier DENAMUR, Nicolas HAUTEM, Michel KOGELS et Michel WILLEMS.

Quand je vous envoie des infos par mail, n'oubliez pas de les transmettre aux personnes concernées. De même, si vous changez d'adresse mail, il est impératif de me le faire savoir.

Pour en terminer, je vous remercie toutes et tous pour le travail que vous accomplissez dans vos clubs respectifs. Toujours à votre écoute, je vous souhaite une excellente année 2019.

Ariane COURTOIS  
Secrétaire

### **Rapport du trésorier (Annexe 3)**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Les membres qui ont examinés les comptes du bilan remarqueront, en premier lieu, un résultat positif d'un montant de 2.636,49 €.

Cette dernière est la conséquence partielle d'une réduction non négligeable des frais relatifs à des postes importants.

Quant aux affiliations, on enregistre une diminution de 1.509,51 € par rapport à l'exercice précédent.

Les redevances tournois sont en négatif par rapport à l'exercice précédent, dû à un retard dans l'envoi de ces dernières. Celles-ci seront envoyées dans les jours prochains afin de récupérer ces montants au plus vite.

En ce qui concerne les dépenses, la remise des prix du critérium en 2017, avait dépassé le budget prévu de 25.000,00 € à 39.329,00 €.

En 2018, au vu de la situation financière déficitaire des deux années précédentes, le budget a été ramené à la somme de 24.380,00 €.

Pour ce qui est du disponible, une gestion rigoureuse permet à la Région du Hainaut de conserver des montants sur les différents comptes qui permettent de pérenniser l'avenir de cette dernière.

Je me permets de vous rappeler que les clubs doivent être vigilants pour affilier tous leurs membres afin d'assurer une rentrée correcte du montant des affiliations mais surtout d'être couverts en cas d'accident d'un membre dont la responsabilité incombera au club et surtout à son Président.

Je vous remercie de votre bonne attention et suis disposé à répondre aux questions éventuelles.

Roland Morelli  
Trésorier

## **Rapport du Président de la Commission Critérium Jeunes (Annexe 4)**

Chers amis sportifs

Bonjour et merci de vous retrouver ce samedi 16 février à notre Assemblée Générale annuelle.

Comme de coutume, je vous livre les dernières nouvelles du Critérium des Jeunes. Nous avons, comme l'année dernière, enregistré une légère diminution d'inscriptions dans les tournois. Nous pensons que cela est dû à la crise financière dont tout le monde se ressent fortement, aussi à la préférence de jouer en catégories adultes, plutôt qu'entre jeunes et enfin au manque de disponibilité des chauffeurs, car les déplacements sont nombreux et fréquents.

Les tournois « étoilés » sont supprimés et remplacés par des tournois GRADE 1, 2 par semaines et désignés par le Comité Régional.

Il y aura plus de catégories, plus homogènes.

La remise des prix est fixée au samedi 16 novembre 2019 à 15 Heures à l'Auditorium Abel DUBOIS à MONS.

Comme toujours, la présence du lauréat est requise pour recevoir son prix.

Si vous avez des questions, le Comité Régional se fera un plaisir d'y répondre.

Je vous remercie de votre écoute et vous souhaite une excellente année tennistique.

André VALENTIN  
Président de la Commission Critérium Jeunes

## **Rapport de la Présidente de la Commission Critérium Adultes (Annexe 5)**

Cher Président,  
Mesdames et messieurs du Comité Régional et commissions,  
Chers dirigeants des clubs,

Cette année, une nouvelle réforme complète a été mise au point aussi bien pour les tournois que pour le critérium.

En effet, l'A.F.T. a uniformisé plusieurs points :

- Le critérium a démarré le 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour se terminer le 30 septembre 2019, il n'y aura donc plus de catégories hors critérium
- En Messieurs, il y a 19 catégories (6 en messieurs, 6 en M35, 4 en M45, et 3 en M55) et 12 en dames (4 en dames, 3 en D25, 3 en D35, et 2 en D45)
- Plus aucun passeport ne sera délivré : En Belgian Circuit M1 – D1 – M35 I, comme dans les autres catégories, les 2 classements les plus hauts de la catégorie inférieure peuvent jouer dans ces catégories, à condition de s'inscrire dans leur catégorie
- Tableau de qualification dans toutes les catégories (selon le nombre d'inscrits) sauf pour la plus basse catégorie où c'est un tableau unique

L'organisation des masters se fera au RTC NIMY du 14 au 29 septembre, la remise de prix à Mons, le 16 novembre.

Le Critérium national de simples aura lieu au TENNISLAND REBECQ du 2 au 6 octobre et le tour final pour les doubles, au TC SPORTIVA – 2235 HULSHOUT du 18 au 20 octobre 2019.

L'année 2018 nous a permis d'enregistrer la participation en tournois de 11.481 personnes en simples, 4.459 paires de double et 4.005 jeunes

Je souhaiterais remercier vivement les membres de la commission ainsi que les membres du Comité Régional.

Je vous souhaite une excellente année tennistique et vous remercie pour votre attention

Nicole LALLEMANT  
Présidente de la Commission Critérium Adultes

## **Rapport du Président de la Commission d'Arbitrage (Annexe 6)**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Commission et le Comité Régional ont constaté avec satisfaction la couverture quasi complète, en 2018, des événements nationaux et ligues qui se sont déroulés dans notre Région que ce soit au niveau des interclubs ou celui des tournois. Nos juges-arbitres et arbitres régionaux furent aussi représentés lors des championnats A.F.T. et la coupe de Borman, lors d'épreuves internationales tant en Belgique qu'à l'étranger ainsi qu'en coupe Davis. Merci à tous ces officiels de vos clubs qui se mettent à notre disposition.

Je tiens à vous rappeler que les conditions d'indemnisation sont de 50,00 € la prestation d'un juge-arbitre et 60,00 € si ce dernier est responsable de plusieurs rencontres et qu'une participation aux frais de déplacements est allouée par le Comité Régional.

Sensibilisez vos officiels à répondre positivement aux demandes de la Fédération.

N'oubliez pas l'obligation des clubs, sous peine d'amende, de mettre à disposition un juge-arbitre pour exercer cette fonction et ce, si une ou plusieurs de vos équipes participe au tour final national ou inter-régions.

Cependant, un rajeunissement des effectifs est à l'ordre du jour et ce principalement au niveau de l'arbitrage. Nous sommes conscients que les nouveaux officiels doivent se mettre, en premier lieu, au service de leur club. Cela n'est pas évident à l'heure où le volontariat n'est plus considéré comme une plus-value.

Je terminerai ce bilan par des félicitations. Celles que nous pouvons adresser à deux arbitres qui ont réussis, en 2018, l'examen national. J'appelle Laura Baccaro du club Cheminots Saint-Ghislain ainsi que Loïc Persyn du club TC Kalypso afin de leur remettre le badge correspondant à leur nouveau grade. Une formation juge-arbitre s'est terminée le samedi 26 janvier 2019. Les examens auront lieu le samedi 23 février 2019. Nous comptons cette année une trentaine de candidats juge-arbitre toutes régions confondues. D'autre part une formation arbitre club aura lieu au RAECT MONS le 30 mars 2019. Il faut reconnaître que l'arbitrage permet d'approcher de grands joueurs, et il y règne une ambiance particulièrement positive et une émulation au sein du groupe.

N'oubliez pas de communiquer à Ariane vos adresses mail correctes.

Je terminerai mon intervention en remerciant pour leur collaboration ainsi que le travail accompli tous les membres de la commission à savoir Nicole LALLEMANT, Christiane DUPONT, Xavier DENAMUR, Nicolas HAUTEM, Michel KOGELS et Michel WILLEMS. Ils sont toutes et tous à votre écoute et à votre disposition.

Je tiens également à remercier particulièrement Nicole LALLEMANT, qui après de nombreuses années au sein de la commission d'arbitrage a décidé de mettre un terme à son mandat. Quant à moi, ceci sera mon dernier discours en qualité de Président et membre de la commission d'arbitrage, car j'ai décidé de me retirer de cette dernière. Vu la réforme, les commissions d'arbitrage régionales ont des autonomies limitées, les décisions étant prises à Wierde, et personnellement, je n'adhère plus à ce projet.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite d'ores et déjà une excellente saison tennistique 2019.

Roland MORELLI



## **Rapport des vérificateurs aux comptes (Annexe 7)**

Lors de l'assemblée générale des clubs du Hainaut du samedi 17 février 2018, nous, Alexis Bulterijs, du 3005 R.T.C. Ath et Luc VANDEVILLE, du 3064 T.C. d'Enghien avons été désignés comme vérificateurs aux comptes 2018.

Ce mercredi 13 février 2019, en présence de l'administrateur et trésorier Roland Morelli, nous Alexis Bulterijs et Luc VANDEVILLE avons procédé aux vérifications des comptes 2018.

Le bilan de la saison écoulée nous a été soumis ; toutes les pièces comptables telles que factures, extraits de comptes, récépissés de versements ont été mises à notre disposition.

Nous avons pu constater que les montants des postes, tant des recettes que des dépenses, correspondent aux pièces justificatives.

Par ailleurs, nous confirmons que la présentation des comptes 2018 est, à nouveau, réalisée selon les obligations comptables telles qu'elles sont d'application, pour les « petites associations sans but lucratif » comme l'a.s.b.l. A.F.T. Hainaut, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, pour la présentation des comptes 2005 à 2018 compris.

En conclusion, nous proposons aux membres présents à l'assemblée générale du samedi 16 février 2019 de ratifier les comptes 2018 tels qu'ils leur sont soumis

Fait à 7000 Mons, le mercredi 13 février 2019.

Luc VANDEVILLE  
Alexis BULTERIJS